

Digitalisation du BTP

Le ministère de l'Équipement lance une plateforme en ligne

Dans le cadre de la poursuite du processus de dématérialisation et d'amélioration de la qualité du service rendu aux professionnels du secteur, le ministère de l'Équipement, du transport, de la logistique et de l'eau lance la nouvelle plateforme en ligne DeQCA. Elle permet la gestion dématérialisée des demandes de qualification/classification et d'agrément. Le ministère invite ainsi les entreprises et les laboratoires de BTP ainsi que les bureaux d'études concernés, à compter du 15 septembre 2020, à introduire leurs demandes via cette plateforme. Ceci leur permettra la création et validation du compte demandeur en ligne; l'authentification via des certificats électroniques; le dépôt matérialisé de toutes les pièces justificatives des demandes; le suivi de l'état d'avancement du traitement des demandes et le téléchargement du certificat signé.